

Blueskin® SA

Membrane pare-air/vapeur autoadhésive

Propriétés physiques

- Couleur	Bleu	- Souplesse à basse température (-30° C) (ONGC 37-GP-56M)	Réussi
- Épaisseur	1,0 mm (40 mils)	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96)	1,6 ng/Pa.s.m ² (0,03 perm)
- Température d'application	5° C minimum	- Résistance des chevauchements au décollement à 4° C (ASTM D903, pliage à 180°)	1750 N/m de largeur de joint
- Température de service	-40° C à 70° C	- Absorption d'eau (ASTM D570-81)	0,1 %
- Allongement à la rupture (ASTM D412 modifié)	200 % minimum	- Perméabilité à l'air après le test à 75 Pa (ASTM E283-91)	0,0003 L/s.m ²
- Résistance à la rupture (membrane) (ASTM D412 modifié)	3,4 MPa minimum	- Perméabilité à l'air après le test à 3000 Pa (ASTM E330-90)	Aucun changement
- Résistance à la rupture (pellicule) (ASTM D882)	40 MPa minimum		
- Résistance au poinçonnement (membrane) (ASTM E154)	178 N minimum		

Emballage

- Épaisseur	1,0 mm (40 mils)	- Pouvoir couvrant brut	
- Longueur (rouleau)	22,86 m (75 pi)	914 mm (36 po)	20,9 m ² (225 pi ²)
- Largeur (rouleau)	914 mm (36 po)	457 mm (18 po)	10,5 m ² (112,5 pi ²)
	457 mm (18 po)	- Pouvoir couvrant net*	
	300 mm (12 po)	914 mm (36 po)	19,7 m ² (212 pi ²)
	225 mm (9 po)	457 mm (18 po)	9,3 m ² (100 pi ²)
	150 mm (6 po)		
- Surface supérieure	Polyéthylène croisé laminé bleu	* Calculé avec des chevauchements d'extrémité et latéraux de 50 mm (2 po)	
- Surface inférieure	Pellicule de séparation siliconée		

Description

Blueskin® SA est une membrane autoadhésive, constituée d'un composé de bitume caoutchouté SBS intégralement laminé à une pellicule de polyéthylène croisé bleu. Cette membrane est expressément conçue pour pose par autoadhésion à un substrat préparé, servant ainsi de pare-air/vapeur/eau.

Caractéristiques

- Membrane modifiée SBS, souple à basse température
- Imperméable à l'air, l'humidité et l'eau
- Nul besoin de chalumeau
- Épaisseur contrôlée en usine
- Excellente adhérence aux substrats préparés tels que béton, blocs de béton, acier apprêté, aluminium fini au laminoir, aluminium anodisé, acier galvanisé, panneaux de gypse et de contreplaqué
- Tout à fait compatible avec la plupart des adhésifs et membranes pare-air liquides **Bakor**
- Autocicatrisante lorsque traversée par des vis autotaraudeuses

Entreposage

Entreposer les rouleaux debout, sur les palettes originales ou sur des plates-formes surélevées. Protéger des intempéries ou entreposer à l'intérieur à une température ne dépassant pas 49° C.

Restrictions

La membrane **Blueskin® SA** n'a pas été conçue pour une exposition permanente. Les règles de l'art recommandent de la recouvrir dès que possible. À ne pas utiliser en contact direct avec des membranes ou joints d'étanchéité de PVC souple. Il se peut que certains scellants se décolorent s'ils entrent en contact avec un composé bitumineux ou qu'ils ramollissent le composé bitumineux. Pour plus d'information, communiquer avec le fabricant du scellant.

Utilisations

Blueskin® SA est conçue pour être utilisée comme feuille autoadhésive pare-air/vapeur, principalement sur les surfaces des murs en maçonnerie, béton et panneaux de gypse. Grâce à sa grande résistance, elle peut aussi être utilisée comme membrane de raccordement avec les membranes liquides **Bakor**, là où un mouvement plus important est prévisible. **Blueskin® SA** sert également aux raccordements aux surfaces métalliques des enveloppes externes, fenêtres et cadres de portes.

Préparation de la surface

Le béton préfabriqué ou coulé en place, les blocs de béton, l'acier apprêté, l'aluminium fini au laminoir, l'aluminium anodisé, l'acier galvanisé, les panneaux de gypse et de contreplaqué, y compris les panneaux Dens Glass Gold sont des substrats acceptables.

Les surfaces destinées à recevoir la membrane **Blueskin® SA** doivent être exemptes d'huile, de poussière et d'excès de mortier. Araser les joints de mortier.

Les surfaces de béton doivent être lisses et exemptes de grandes cavités, sections effritées ou saillies importantes. Laisser mûrir le béton frais pendant au moins 14 jours. Il doit être sec avant d'y appliquer la membrane **Blueskin® SA**. Si un agent de cure est utilisé, il doit être à base de résine transparente et exempt d'huile, cire ou pigments.

Apprêter toutes les surfaces destinées à recevoir la membrane **Blueskin® SA** avec l'**Apprêt Blueskin®** appliqué au rouleau en laine d'agneau, à la brosse ou au pulvérisateur, au taux de 1 litre par 2-6 m², selon la porosité et la texture de la surface. Laisser sécher 30 minutes avant d'appliquer la membrane. S'assurer que les surfaces apprêtées sont recouvertes de membrane **Blueskin® SA** le même jour. En alternative, apprêter à l'aide de **Aquatac^{MC}**. Laisser sécher jusqu'à l'obtention d'une pellicule collante.

Application

Consulter le devis type **Blueskin® SA** pour de l'information détaillée sur l'application.

Chevaucher les joints latéraux et d'extrémité de la membrane **Blueskin® SA** sur un minimum de 50 mm. Aligner la membrane, retirer la pellicule de protection et presser fermement en place. Une fois la membrane collée, rouler toute la surface, incluant les chevauchements, avec un rouleau pour plastique stratifié pour assurer un contact total. Lorsque la membrane est utilisée avec des ancrages à maçonnerie, aligner la membrane, presser en place et couper aux ancrages et aux projections. À la fin de chaque journée de travail, sceller autour des ouvertures et à la ligne de rencontre de la membrane et du substrat avec **Air-Bloc 21**, **Air-Bloc 21 FR**, **Bakor 230-21**, ou **POLYBITUME® 570-05**. Fixer mécaniquement la membrane posée en revers (au plafond, par exemple) avec des fourrures en bois traité ou en acier galvanisé ou encore de l'isolant ancré mécaniquement. Fixer immédiatement après la pose de la membrane. Espacer les fourrures à 450 mm c/c, perpendiculairement aux chevauchements latéraux.

Effectuer les travaux de finition avec minutie de façon à assurer la continuité de l'étanchéité de la membrane. Il est recommandé de fixer mécaniquement la membrane aux cadres de portes et de fenêtres ou de faire un joint de mastic d'étanchéité.

Pose d'isolant sur la membrane

Ancrages : Fixer mécaniquement les ancrages à travers la membrane dans le substrat avec des vis autotaraudeuses. Utiliser le nombre d'ancrages recommandé par le fabricant de l'isolant.

Adhésif pour isolant : Appliquer l'**Adhésif pour isolant rigide Bakor 230-21** aux panneaux d'isolant en serpentins continus de façon à limiter le mouvement de l'air derrière l'isolant. En alternative, étendre une couche continue d'**Adhésif pour isolant rigide Bakor 230-21** sur l'arrière des panneaux avec une truelle crantée. Presser fermement en place. Les adhésifs **Air-Bloc 21** ou **Air-Bloc 21 FR** peuvent aussi être utilisés. <>